



AFP

Tom Duterme
Socio-économiste
FNRS à l'UCLouvain



DR

Brecht Rogissart
Historien de la
finance à l'European
University Institute



DR

**Jozef
Vandermeulen**
Chercheur à FairFin

■ Pour que nos économies cessent d'être à la merci de la confiance des financiers. Après la faillite de SVB et le sauvetage de Credit Suisse, plongeons-nous dans le fonctionnement d'une banque pour comprendre.

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".

Il faut davantage réguler les banques

La faillite de la Silicon Valley Bank (SVB) et le sauvetage de Credit Suisse par son rival historique UBS sont-ils symptomatiques de la précarité du système financier contemporain ou d'erreurs de gestion interne? Plusieurs voix soutiennent la seconde option: dans un climat où la hausse des taux met les banques sous pression, ces institutions ne sont pas parvenues à conserver la confiance de leurs clients, qui ont massivement retiré leurs dépôts. Lorsque Élisabeth Borne demande aux autorités suisses de régler "leur problème" ou que le gouverneur de la Banque centrale belge, Pierre Wunsch, tient à distinguer ces cas problématiques des banques belges, ils relaient cette interprétation localisant la nature du mal. Pourtant, le naufrage de la SVB et de Credit Suisse peut et doit nous en apprendre davantage; le gouverneur Wunsch semble lui-même l'admettre en se gardant d'assurer l'impossibilité d'une contagion de la crise: "maintenant, il s'agit d'une question de confiance: la confiance est quelque chose de subjectif et peut être fragile". Mais de la confiance de qui parle-t-on?

Comment fonctionne une banque

Pour y voir plus clair, plongeons-nous dans le fonctionnement d'une banque. Traditionnellement, en Europe, jusqu'aux années 1980,



AFP

Que nous apprend le naufrage de la SVB et de Credit Suisse?

les ressources des banques étaient surtout composées des dépôts qu'elles mobilisaient pour accorder des crédits aux entreprises et aux ménages. Là réside la principale fonction sociale d'une banque. Elle emprunte à court terme – les déposants étant autorisés à se retirer à tout instant – et prête à long terme. Ce différentiel charrie un risque de liquidité, mais aussi de taux d'intérêt: si la Banque centrale augmente ses taux, les déposants peuvent exiger un taux d'intérêt plus élevé (sous peine de se retirer), tandis que les prêts accordés sont remboursés selon des taux déjà fixés (avant l'augmentation de la Banque centrale). Mais, à l'inverse, si la Banque centrale baisse ses taux, les banques sont

pendante de la confiance qu'inspire la banque... à d'autres banques et aux fonds monétaires: du jour au lendemain, les créanciers peuvent refuser de reconduire la dette. Ainsi, les mesures de restructuration de Credit Suisse visaient à regagner la confiance de cette partie de la communauté financière. En vain, puisque la banque n'a pas pu lever assez de fonds pour remplir ses obligations financières (essentiellement le remboursement de déposants sur le départ).

Moins de prêts aux entreprises

D'autre part, du côté de l'utilisation des ressources (i.e. l'actif du bilan), la part des prêts aux entreprises et ménages a décliné, au profit d'un portefeuille de placements boursiers. Tel est le cas de SVB et de Credit Suisse, mais aussi des banques belges dont les prêts et avances constituent moins de 65% des actifs. Cette seconde évolution, tout comme la première, peut booster la rentabilité des banques, mais au prix d'une plus grande prise de risque: la valeur comptable des ac-

tions et obligations est généralement plus volatile que celle des prêts aux entreprises et ménages. Elle dépend en effet de la confiance... des principaux acteurs des marchés financiers, comme les gestionnaires de fonds d'investissement.

À la merci de la "confiance"

Si les banques états-uniennes, suisses et belges sont enclines à s'embarquer dans ces dynamiques, c'est parce qu'elles ne sont pas si risquées – du moins pour elles. Côté pile, elles réalisent de larges profits à distribuer aux actionnaires (parmi lesquels figurent leurs top managers). Côté face, elles mettent banques centrales et gouvernements au pied du mur, contraints de leur prêter massivement, voire de subsidier leurs opérations de sauvetage, afin d'éviter de ruiner les électeurs. Au lendemain de la crise de 2008, les bilans des banques ont été régulés afin d'éviter ces excès. Face aux faillites actuelles, nous devons les réguler davantage – durcissement des exigences de liquidité, limitation plus stricte de l'effet de levier, quotas d'actifs à consacrer aux crédits aux ménages et entreprises (durables)... –, afin que l'avenir de nos économies cesse d'être à la merci de la confiance des financiers.

Côté pile, elles réalisent de larges profits à distribuer aux actionnaires. Côté face, elles contraignent les États à subsidier leurs opérations de sauvetage.

Davantage de dettes à court terme

Il y a donc plus, et cela n'est pas sans rapport avec deux mutations du fonctionnement bancaire qu'a permises l'émergence à partir des années 1980 de marchés financiers globalisés. D'une part, du côté des ressources (i.e. le passif du bilan), les banques ont davantage recours à des instruments de dette à court terme, issus du marché interbancaire ou détenus par des fonds d'investissement monétaires. C'est le cas pour SVB, qui compensa la chute de ses dépôts par une augmentation de sa dette à court terme de 71 millions de dollars à 13,5 milliards entre 2021 et 2022, mais c'est aussi le cas des banques belges, dont environ 30% des ressources proviennent de ce "financement de gros" (*wholesale funding*). Cette dette à court terme est peu chère – en particulier bien moins que la levée de capitaux par la vente d'actions – et explique en partie l'explosion de la rentabilité des banques à la veille de la crise (entre 2003 et 2006, KBC, Dexia et Fortis affichaient des taux de rendement par action de 20%). Mais cette dette est aussi très dé-

CHRONIQUE

Accueillir un réfugié, c'est risquer d'être transformé

■ Un phénomène rare et beau: ouvrir ses bras et se réjouir qu'une personne ait moins faim, moins froid.



Armand Lequeux
Chroniqueur

JOHANNA DE TESSIERES

Temps de pause

Si selon l'aphorisme attribué à Camus mal nommer les choses c'est ajouter au malheur du monde, il n'est pas interdit de penser qu'en les nommant mieux on puisse soulager quelque peu la misère de ce monde. Peut-être, on peut rêver, en advient-il ainsi lorsqu'on observe qu'ici et là, dans les déclarations politiques comme dans les médias, l'appellation "crise migratoire" est remplacée par celle de "crise de l'accueil"? Entendons ce qui résonne dans ces manières différentes de catégoriser un même phénomène: la première évoque une horde de migrants et met l'accent sur la responsabilité de ces envahisseurs incapables d'organiser chez eux un mode de vie paisible et prospère, la seconde sent bon le pain et le linge propre, elle parle de réfugiés et nous renvoie à notre incapacité à respecter nos engagements minimaux dans l'organisation de notre politique d'accueil. Bien sûr, vous connaissez comme moi les arguments qu'entendent régulièrement celles et ceux qui tentent de pallier les insuffisances de l'État qui se fait régulièrement condamner par la Cour européenne des droits de l'homme. Occupons-nous d'abord de nos SDF? Mais bien entendu et bienvenue dans les structures et plateformes humanitaires qui sont la plupart du temps les mêmes qui prennent en charge et les SDF et les réfugiés! On ne peut pas accueillir toute la misère du monde? Il y a deux pièges dans cette affirmation: "on", ce n'est personne et "toute la misère", ce n'est qu'une abstraction. Il s'agit de toi, de moi, de vous face à la misère bien concrète qui affecte une personne bien vivante ou plutôt mal vivante!

Le phénomène du "moi aussi"

Ce n'est guère aisé, reconnaissons-le. Accueillir, c'est oser quitter ma zone de confort pour m'ouvrir et faire en moi de la place en prenant le risque d'être transformé par la rencontre de l'autre, si semblable et si

différent de moi. Ces considérations peuvent paraître bien théoriques et abstraites, alors donc je vous propose de nous pencher sur un phénomène prosaïque et bien concret que nous connaissons tous, celui du *moi aussi*. Non, il ne s'agit pas d'une version francophone du phénomène *Me Too*, mais du *moi aussi* avec lequel, femmes comme hommes, nous clouons si souvent le bec à nos interlocuteurs en les empêchant d'aller jusqu'au bout de ce qu'ils s'approprient à nous confier. "Tu ne devineras jamais ce qui m'est arrivé. Figure-toi que..." "C'est incroyable parce que moi aussi, vois-tu, j'ai vécu une expérience semblable. Écoute..." Je parie que ce phénomène ne vous est pas étranger et que vous pourrez aisément le repérer dans l'ordinaire de vos échanges, surtout lorsque vous en êtes la victime. Vous n'avez pas l'occasion de terminer la description de ce qui vous est arrivé et encore moins la possibilité d'y ajouter vos émotions et déjà votre interlocuteur dégage son *moi aussi* suivi de l'exposé de son expérience, faisant ainsi la preuve qu'il ne vous a écouté qu'avec un hémisphère cérébral pendant que l'autre était centré sur lui-même dans cet égotisme naturel qui tend à nous isoler comme des atomes orphelins incapables de former des molécules. N'hésitez surtout pas à inverser l'expérience et, prenant conscience de cette pulsion qui vous conduit trop souvent à abuser également de ce *moi aussi*, forcez-vous simplement de vous taire et d'écouter. Il est possible qu'un miracle survienne, une vraie rencontre lors de laquelle l'autre pourra vous apparaître mystérieusement proche et lointain, semblable à vous et irréductiblement différent. Un phénomène si rare et si beau que vous ne pourriez vous empêcher mutuellement d'ouvrir vos bras et de vous réfugier l'un chez l'autre comme deux étrangers sans demeure, deux migrants qui ne savent rien de ce qu'ils sont venus faire sur cette planète, mais qui se réjouissent tout à coup d'avoir moins faim, d'avoir moins froid.